

## **Compte rendu de la réunion du conseil de l'UFR SDL**

**vendredi 23 mars 2012, 15h-18h**

**Université Paris 8, salle A2261**

### **Présents :**

- Enseignants : M. Barra Jover, J. de Carvalho, C. Cuxac, A. Hertz, E. Lenart, L. Nash, L. Roussarie, M.-A. Sallandre, E. Soare, F. Villoing
- IATOS : D. Lacroix, F. Lopez, E. Saadat
- Etudiants : F. Catteau
- Externes : N. Rabia

Excusés : D. Boutet, D. Korach, M. Russo, C. Verdier, M. Watorek

### **1. Validation du compte rendu du conseil précédent (3 février 2012)**

Approuvé à l'unanimité.

### **2. Proposition de révision du calendrier universitaire**

Le projet de calendrier universitaire proposé par le CEVU prévoit le début des cours plus tôt et l'avancement au mois de juin de la deuxième session de rattrapage. Après consultation de l'ensemble des collègues par e-mail, le nouveau calendrier semble plutôt bien accueilli.

Le point négatif du nouveau calendrier est de ne pas donner aux étudiants la possibilité de réviser les cours pendant les vacances d'été. B. Garcia s'interroge également sur la logique d'un inter-semestre long, venant juste après les vacances de Noël, tout en constatant que les cours finiront à peu près à la même date qu'actuellement. Plusieurs collègues expriment leur accord pour l'avancement du début des cours et leur désaccord quant au prolongement de l'inter-semestre, d'où le souhait d'introduire une pause, actuellement inexistante, au milieu du 1<sup>er</sup> semestre.

Vote : 0 contre, 6 abstentions, 16 pour.

### **3. Projet de maquette de master SDL**

L. Nash présente la nouvelle maquette de master qui prévoit trois spécialités : LPL (Linguistique et Psycholinguistique), DDL (Didactique des Langues) et LSFI (Langue des Signes Française et Interprétation). Il existe un tronc commun pour la mention SDL et un tronc commun pour chaque spécialité, ainsi que des cours optionnels avec la possibilité de les choisir dans les autres spécialités (EC mutualisés entre les spécialités). La spécialité LPL comprend le parcours LFC (Linguistique Formelle et Comparative) et un nouveau parcours : APL (Acquisition et Psycholinguistique).

E. Lenart présente les trois parcours de la spécialité DDL : le nouveau parcours Linguistique et Didactique (LD) et les parcours Recherche et Professionnel.

B. Garcia présente la spécialité LSF1 comprenant deux parcours : Recherche (nouveau) et LSF Interprétation.

Il est à noter qu'un conseil de master est prévu dans la maquette, qui comprendrait des collègues de l'UFR 5 et du département Communication/FLE, et que l'adossement du master SDL à deux domaines – Sciences Humaines et Sociales, et Langues et Lettres – a été demandé.

Le conseil approuve l'état actuel de la maquette de master à l'unanimité.

#### **4. Evaluations des formations par l'AERES**

Une réunion est prévue le 28 mars pour préparer l'évaluation des formations par l'AERES. Le problème se pose de la participation des responsables de formation à ces réunions, ainsi qu'aux séances d'initiation à la rédaction des fiches CIP organisées par l'APEP.

#### **5. Etudiants sourds (problèmes pratiques)**

F. Catteau, tutrice des étudiants sourds, présente les problèmes rencontrés par certains d'entre eux, liés aux choix de cours non adaptés ou à la nécessité de les réorganiser au dernier moment par les enseignants concernés, ainsi qu'à l'absence d'interprètes pour certains cours.

Il y a actuellement 7 étudiants sourds, dont 3 seraient intéressés par une L3 PRO LSF.

M.-A. Sallandre propose d'organiser une réunion en juin avec la Cellule Handicap pour organiser la rentrée, déterminer les cours adaptés aux étudiants handicapés et, le cas échéant, s'assurer de l'éventuelle adaptation de certains cours.

L. Roussarie suggère de signaler à l'avance tout problème posé aux étudiants sourds par la compréhension des cours de façon à faciliter leur éventuelle réorientation.

#### **6. Organisation de l'équipe LSF à la rentrée 2012**

L'équipe LSF aura toujours un nombre limité de membres l'année prochaine. I. Fusellier a prolongé son congé de maladie. L'équipe demandera un poste d'ATER pour renforcer ses effectifs. Il faudra vérifier si le recrutement peut éventuellement se faire "au fil de l'eau".

## **7. Projet de mission pour 5 étudiants du master Interprétariat F-LSF**

Cinq étudiants en Interprétariat F-LSF demandent un financement pour se rendre à Zwickau, en Allemagne, les 18 et 19 mai prochains, à la Rencontre Internationale des Interprètes en langues des signes. L'UFR leur accorde une aide de 500 €.

La demande de financement est approuvée à l'unanimité.

## **8. L'ancrage du DESU 'professionnels bilingues F-LSF' à l'UFR**

L'UFR est d'accord pour que le DESU 'professionnels bilingues' devienne un diplôme d'UFR.

## **9. La création du DESU 'Médiateurs-Relais Sourds/Entendants'**

Le nouveau DESU Médiateurs-Relais Sourds/Entendants propose de professionnaliser la fonction de médiateur-relais. Il sera géré par la Formation Permanente mais encadré par l'UFR.

Approuvé à l'unanimité.

## **10. Coopération avec Haïti**

La création d'un master de linguistique théorique et descriptive à Port-au-Prince en Haïti, dans lequel notre UFR interviendra au titre d'une coopération, impliquera plusieurs enseignants-chercheurs linguistes qui feront, chacun, une semaine de cours intensifs. Sous réserve d'un financement par les RI, A. Hertz ira sur place en juillet pour mettre au point les détails pratiques d'organisation de ce master. Le conseil décide à l'unanimité d'accorder une aide financière de 400 € pour financer en partie cette mission.

## **11. Délégations de recherche**

A. Hertz soulève le problème de congés pour recherche qui, prolongés jusqu'à 2 ans (délégations CNRS), perturbent le fonctionnement de l'UFR. A. Hertz suggère que chaque enseignant-chercheur en congé pour recherche s'engage à le limiter à un an, dans le cadre d'un accord informel et sur une base déontologique. Un planning sera proposé aux personnes intéressées afin de permettre au plus grand nombre d'en profiter et bien organiser les départs.

## **12. Direction de l'UFR et présidence du jury de licence**

J. de Carvalho fait part de son intention de ne plus être directeur adjoint de l'UFR à la rentrée, ni directeur du Département de linguistique générale. L. Roussarie demande à

être remplacé comme président du jury de licence. Par conséquent, il est demandé que des collègues se proposent pour prendre ces fonctions. Dans le cas de la direction de l'UFR, il s'agit soit de remplacer J. de Carvalho pour co-diriger l'UFR avec A. Hertz en 2012-2013, soit d'élire deux nouveaux co-directeurs.

Compte rendu rédigé par E. Lenart.